



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 24 / 05 / 2024

Dossier complet le : 15 / 07 / 2024

N° d'enregistrement : 2024-13301

1 Intitulé du projet

Création de bâtiments hospitaliers sur la commune de Pont-Saint-Espirit (30) et d'un parking attenant

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Centre hospitalier de Pont-Saint-Espirit

Raison sociale

N° SIRET

2 6 3 0 0 0 0 4 4 0 0 0 9 3

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Nom

BRUNIER

Monsieur

Prénom(s)

Valérie

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41.a) - Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Construction d'un parking VL avec ombrières photovoltaïques d'une capacité de 90 places

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en une extension du centre hospitalier existant de Pont-Saint-Esprit (30). Les travaux d'aménagement sont les suivants :

- Construction d'un bâtiment hospitalier d'imagerie ;
- Construction d'un bâtiment pôle santé ;
- Construction d'un bâtiment EHPAD (30 chambres) ;
- Renaturation du parking existant de 45 places avec la création en remplacement d'un nouveau parking sur la parcelle adjacente d'une capacité de 90 places et équipé d'ombrières photovoltaïques. Le parking sera fermé la nuit. Le terrain accueillant le parking actuel sera désimperméabilisé et végétalisé.
- Réaménagement du parvis de l'Hôpital existant avec conservation d'une partie du parking existant.

Le projet inclut le raccordement aux réseaux d'eaux usées, d'eau potable et d'eaux pluviales. Les nouvelles installations seront également raccordées au réseau téléphonique et au réseau d'éclairage (création d'un nouveau réseau d'éclairage au niveau des cheminements entre les bâtiments et éclairage du parking). Les bâtiments et les panneaux photovoltaïques seront raccordés au réseau électrique. Des ouvrages de compensation sont aussi prévus pour compenser l'imperméabilisation du sol, ainsi que d'aménagements paysagers.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif l'agrandissement du centre hospitalier de Pont-Saint-Esprit avec la création de nouveaux bâtiments (bâtiment hospitalier d'imagerie, pôle santé, EHPAD) et l'agrandissement des capacités d'accueil pour les véhicules légers avec la création d'un parking.

Au total, le nouveau parking aura une capacité de 90 places, ce qui correspond à un "transfert" des 45 places existantes du parking actuel auxquelles s'ajoutent 45 places supplémentaires. L'espace accueillant le parking actuel sera désimperméabilisé et végétalisé de manière à réintroduire du végétal au coeur du centre hospitalier.

Les parcelles concernées par les travaux appartiennent au centre hospitalier et sont, depuis la création de l'établissement, gérées comme des réserves foncières en cas de besoin d'extension du site et de nouvelles constructions.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les principaux travaux qui concernent le projet sont les suivants :

- Création d'un parking pour véhicules légers sur une surface de 3 251 m² (voiries, places de stationnements, espaces piétons, espaces verts, aménagements paysagers) ;
- Création des bâtiments pour une surface au sol totale de 2 736 m² répartis en 9 blocs ;
- Désimperméabilisation du parking existant et reprise de la voirie et du cheminement ;
- Déplacement de la clôture et du portail existants à 50 mètres vers l'Est ;
- Raccordement aux réseaux d'eau EU, EP et AEP ;
- Construction d'un bassin de compensation étanche et de 3 bassins à ciel ouvert sous forme de noue et de jardin de pluie ;
- Raccordement au réseau électrique pour les bâtiments, les panneaux photovoltaïques installés sur la toiture du parking et réseau IRVE (bornes de recharge pour véhicules électriques) ;
- Raccordement au réseau téléphonique (TEL/ Cfo, FO) ;
- Aménagement paysager (espaces plantés, espaces avec paillage minéral, espaces engazonnés, plantation d'arbres, arrosage automatique, dallage perméable en pavés, pieds de façade).

Le démarrage des travaux est prévu pour décembre 2024 et la réception finale pour le 15/03/2026, soit environ 15 mois de travaux.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Durant sa phase de fonctionnement, le site accueillera des véhicules légers sur le nouveau parking.

Les bâtiments médicaux hébergeront le personnel médical affecté ainsi que les résidents de l'EHPAD ; cette dernière a une capacité d'accueil de 30 lits. Des déplacements piétons donc aussi à prévoir sur le site.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

i La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une demande d'examen au cas par cas au titre de l'article R122-2, rubrique 41.a) relative aux aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités ou plus.

Le projet est soumis à un Dossier Loi sur l'eau (régime déclaratif) au titre de la rubrique 2.1.5.0.

Un prédiagnostic écologique faune / flore pour identifier les potentialités écologiques du site et savoir s'il y a des enjeux qui nécessiteraient des investigations complémentaires a été réalisé et est annexé au présent document.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Parking de 90 places Création de bâtiments pour le centre hospitalier (EHPAD, centre d'imagerie, pôle santé)	Parking et aménagements : 3 251 m ² de surface au sol Bâtiments et aménagements : 4 967 m ² de surface au sol Total : 8 218 m ² de surface au sol

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Rue Philippe le Bel

Lieu-dit : _____

Localité : Pont-Saint-Esprit

Code postal : 3 0 1 3 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 4 ° 1 5 ' 5 4 " 1 Lat. : 4 ° 3 8 ' 4 1 " 1

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Pont-Saint-Esprit

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU UC (2015). Zone de construction réservée à des habitations individuelles / petits immeubles ou constructions à usage d'équipement public ainsi qu'à des aires de stationnement ouvertes au public

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une ZNIEFF. Plusieurs d'entre elles sont néanmoins situées à proximité : - ZNIEFF type I : Basse Ardèche (100 mètres à l'Est), Basse Vallée de l'Ardèche (600 m au Nord), Vieux Rhône et îlons du Rhône de Viviers à Pont-Saint Esprit (650 m au Nord-Est) - ZNIEFF type II : Basse Ardèche (100 mètres à l'Est), Le Rhône et ses canaux (250 m à l'Est), le Rhône (300 m à l'Est)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope. La zone la plus proche est à 20 kilomètres à l'Ouest.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un parc national ou régional. Le parc naturel régional le plus proche est à 28 km à l'Est (Baronnies Provençales).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le département du Gard dispose d'un plan de prévention du bruit. La RD994 au niveau du pont traversant le Rhône est inscrite dans les cartes de 4ème échéance. Le pont se situe à plus de 800 mètres au Sud de la zone projet ; le bruit provenant du pont n'est donc pas perceptible depuis la zone projet.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors des zones de protection des monuments inscrits de Pont-Saint-Esprit, la plus proche étant celle de la Citadelle située à 85 mètres au Sud-Est (monument inscrit).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le SAGE Ardèche réalisé à l'échelle de l'ensemble du bassin versant de la rivière éponyme ne recense aucune zone humide sur le site du projet Le réseau de suivi des zones humides ne classe pas les parcelles du projet comme milieu potentiellement humide. Le site se situe toutefois à proximité immédiate de l'Ardèche et du Rhône (130 m à l'Est) et le Rhône (250 m à l'Est).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un PPRI est en cours d'élaboration mais aucune carte d'inondabilité n'est aujourd'hui disponible. Une étude aléa ruissellement sera réalisée. La zone projet n'est pas concernée par les risques technologiques.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI en cours d'élaboration La carte des Territoires à Risque important d'Inondation indique que la zone projet n'est pas concernée par les crues, y compris en cas de scénario extrême.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone projet ne se situe pas sur des sols pollués
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude est présente dans un bassin versant ne nécessitant pas de mesures particulières de résorption des déficits.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone projet se situe en dehors de tout périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau. Le plus proche se situe à 80 mètres à l'Est sur la rive gauche du Rhône.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone projet n'est pas située dans un site inscrit. Le plus proche est l'église Saint-Pierre à 1 km au sud.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone projet n'est pas située dans un site Natura 2000. Les sites les plus proches sont la ZCS Rhône aval et la ZPS Marais de l'île Vieille toutes deux situées à 110 mètres à l'Est.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas à proximité d'un site classé au titre des milieux naturels.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des prélèvements d'eau pour : - alimenter le pôle santé et le centre d'imagerie (création d'une antenne en fonte) - alimenter l'EHPAD (création d'un branchement). Les principaux prélèvements d'eau proviendront donc de l'EHPAD (30 lits). L'arrosage des espaces verts ne concernera que les massifs et les arbres avec un système de goutte à goutte. L'eau sera prélevée du réseau AEP de la commune.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet, par sa nature, n'impliquera pas de drainage ou de modifications prévisibles des masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux nécessiteront le décapage de la couche superficielle sur une hauteur estimée entre 60 cm et 80 cm selon l'étude géotechnique réalisée en 2023, dont 20 cm d'horizon de terre végétale. Ces volumes seront évacués hors de la zone inondable.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet nécessitera des importations de matériaux pour la création des bâtiments et l'aménagement de la chaussée (voirie, places de stationnement, cheminement). Les matériaux utilisés ne proviendront pas du sol / sous-sol de la zone d'étude ; ils seront importés depuis des carrières / cimenteries (grave, ciment, enrobé).

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les principaux prélèvements d'eau potable / rejets d'eaux usées seront à attribuer à l'EHPAD. Les quantités seront toutefois assez faibles (capacité d'accueil de 30 lits) et semblent être en adéquation avec les ressources disponibles. En effet, la nouvelle station d'épuration de Pont-Saint-Esprit actuellement en construction aura une capacité de traitement de 17 900 EH.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement du site engendrera nécessairement une destruction de la biodiversité existante. Le pré-diagnostic naturaliste réalisé conclut toutefois que le site présente un intérêt écologique très limité (prairie mésique fauchée sans arbre et uniquement composée de graminées). Celui-ci est annexé au document.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bien que le projet soit situé à proximité d'un site Natura 2000, il n'aura pas d'impact sur un habitat / espèce inscrit au Formulaire Standard de Données du site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, le projet n'engendre pas la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers et maritimes. Le site est aujourd'hui recouvert par une pelouse régulièrement tondue présentant un intérêt environnemental limité.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet, par sa nature, n'a pas vocation à entraîner des risques technologiques
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude ne se situe pas dans une zone à risques naturels. Le risque d'inondation en rive droite de l'Ardèche est écarté d'après la Cartographie des risques d'inondations du TRI d'AVIGNON - PLAINE DU TRICASTIN - BASSE VALLEE DE LA DURANCE, y compris en cas de scénario extrême. Une modélisation 2D sera réalisée dans le cadre de ce projet pour le confirmer.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités du centre hospitalier sur la zone d'étude ne sont pas de nature à engendrer des risques sanitaires
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création d'un parking d'une capacité de 90 places entraînera des déplacements de véhicules et donc une augmentation du trafic. Le parking sera néanmoins fermé la nuit.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit pendant la durée des travaux. En phase d'exploitation, le bruit proviendra majoritairement des véhicules (route d'accès au parking + parking). Le parking sera fermé la nuit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est éloigné de toute source de nuisance sonore importante (plus de 250 mètres de la voie ferrée et de l'Avenue Kennedy). Les cours d'eau de l'Ardèche et du Rhône sont responsables d'un bruit d'intensité faible.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne devrait pas entraîner d'odeurs autres que celles provenant des pots d'échappement des véhicules mais qui seront très localisées et limitées
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux engendreront des vibrations, notamment lors du compactage des couches de structure. En phase de fonctionnement, il ne devrait pas y avoir de vibrations
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des émissions lumineuses : éclairage du parking et du tronçon de la Rue Philippe Le Bel concerné, éclairage autour de l'EHPAD, éclairage provenant des bâtiments. En revanche, les lumières du parking seront éteintes la nuit.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera concerné par les émissions lumineuses provenant du centre hospitalier, des maisons situées à proximité et des candélabres de la chaussée.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à engendrer des rejets liquides (sauf en cas d'accident de la circulation avec fuites d'hydrocarbures).
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet, par sa nature, ne devrait pas engendrer d'effluents.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera la production de déchets médicaux (DASRI) qui sont considérés comme dangereux : clichés radiologiques, liquides de contraste, aiguilles, pansements, écouvillons, etc. Ces déchets seront évacués vers des filières de traitement adaptées avec les autres déchets dangereux produits par le reste du centre hospitalier. Le parking ne devrait quant à lui pas générer de déchets.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone projet ne se situe pas à proximité ou dans des périmètres de protection de monuments architecturaux, culturels, archéologiques ou paysagers.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone projet n'est pas utilisée pour des activités humaines (zone en friche avec pelouse) ; il n'y aura donc pas de modification de son utilisation.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun autre projet n'est prévu à proximité de la zone d'étude

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Non, le projet n'est pas située dans une zone transfrontalière

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Plusieurs études environnementales seront réalisées en amont des travaux :

- Étude Aléa ruissellement (1er semestre 2024),
- Un dossier Loi sur l'eau (2nd semestre 2024),

Un pré-diagnostic Faune-Flore a été réalisé et est annexé au présent document. Les résultats de cette étude font état d'un site présentant un intérêt écologique faible. En effet, il s'agit d'une prairie mésique composée majoritairement de graminées. Aucune plante protégée ou plante hôte de papillons protégés n'a été recensée. Il n'y a pas non plus d'espèces indicatrices de zone humide. Aucun arbre n'est présent sur le site. Enfin, la prairie est régulièrement fauchée.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet prévoit des mesures visant à compenser l'imperméabilisation des sols :

- Agrandissement et création de bassins de compensation (volume de compensation de 377 m³ créé) et raccordement au réseau d'eau pluviale pour le parking (238 m³). Soit un total de 615 m³. Les volumes de compensation seront répartis sur 3 équipements : création d'une noue de 122 m³, création d'un jardin de pluie de 69 m³, agrandissement d'un bassin existant avec 186 m³ supplémentaires.

La constitution du dossier loi sur l'eau viendra affiner ces éléments.

- Aménagement paysager avec des essences locales et résistantes à la sécheresse afin de limiter les apports d'eau d'arrosage (noues paysagères, jardin de pluie, gazon, massifs, plantation de 45 arbres, paillages des massifs avec BRP). Un arrosage automatique de type goutte-à-goutte sur les massifs et les arbres uniquement est prévu.
- Extinction de l'éclairage du parking la nuit (pas d'accès à ce dernier la nuit).
- Désimperméabilisation de l'espace accueillant le parking actuel et revégétalisation de ce dernier.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne semble pas nécessiter la réalisation d'une évaluation environnementale. En effet, même s'il se situe à proximité immédiate des cours d'eau de l'Ardèche et du Rhône, il est en dehors de toute zone protégée et n'est pas en zone inondable. Une modélisation 2D est en cours de réalisation pour le confirmer.

Le projet constitue une extension d'un site déjà existant et se situe dans un espace déjà fortement urbanisé avec notamment le centre hospitalier et des lotissements pavillonnaires

a zone projet est actuellement couverte par une prairie sans arbre régulièrement tondue qui présente un intérêt écologique limité.

Le terrain est, depuis la création du centre hospitalier, géré comme une "réserve foncière" en vue de permettre toute construction indispensable à l'action publique en matière de soins.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Évaluation des niveaux de nappe sur la zone projet, Rapport Antéa 2024	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Étude hydraulique réalisée sur la zone projet, Rapport Antéa 2023	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Rapport d'étude géotechnique G2 Phase AVP réalisé par la société Géotechnique en 2023	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Pré-diagnostic écologique Faune-Flore	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom BRUNIER

Prénom Valérie

Qualité du signataire Directrice

À Pont Saint Esprit

Fait le 23/05/2024



Signature du (des) demandeur(s)